

Journées d'études « Généalogies de la démocratie participative »

Paris, Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris – Val de Seine, 8 et 9 février 2008

## **Impératif délibératif et relance de l'"éducation populaire" en France : entre transfert international et "retour aux sources"**

Frédéric Chateigner, Université Robert Schuman de Strasbourg, Prisme

### *Résumé*

Cette intervention vise à comprendre la convergence entre une entreprise de promotion de la catégorie d'éducation populaire, amorcée au milieu des années 90, et celle de procédures démocratiques délibératives, ainsi que les limites rencontrées par cette convergence.

La séquence étudiée commence par un cycle de séminaires et d'universités d'été organisées par la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture (FFMJC) à partir du milieu des années 1990, se prolonge par une "offre publique de réflexion" lancée par la ministre de la jeunesse et des sports Marie-Georges Buffet (1998-2001) et se cantonne depuis lors à un petit collectif militant informel, l'"offre civile de réflexion sur l'éducation populaire et la transformation sociale". L'opération dans son ensemble ("OPR-OCR") consiste à remettre sur les agendas politiques, syndicaux et associatifs une catégorie d'"éducation populaire" longtemps négligée et/ou discréditée, en contestant notamment aux grandes fédérations associatives du secteur "jeunesse et éducation populaire" le monopole de sa définition. Les animateurs de l'OPR-OCR entendaient promouvoir une critique généralisée du champ politique, des politiques publiques et des pratiques des institutions les plus puissantes de la société civile (grandes associations, syndicats) au nom d'une "éducation populaire" définie comme l'appropriation de procédures démocratiques délibératives, étendues à l'ensemble de la vie publique (politique, mais aussi administrative, économique, scolaire, etc.)

Cette greffe entre "l'impératif délibératif" et la célébration, d'ordinaire consensuelle voire irénique, de l'éducation populaire, mérite d'autant plus l'attention qu'elle mobilise des références étrangères et historiques. Cette entreprise de "réforme", par analogie avec le sens religieux, se manifeste en effet par un double processus, potentiellement contradictoire, d'"importation" (transfert de représentations et de perspectives constituées, en l'occurrence, en Belgique francophone) et de "retour aux sources" (l'esprit originel de l'éducation populaire, déclarée perdue lors de l'institutionnalisation de l'après-guerre).

On analysera à la fois les acteurs de l'opération (promoteurs, auxiliaires, notamment politiques et administratifs, opposants, publics) au cours de leur travail de mobilisation, et les divers différents registres discursifs convoqués aux différentes étapes de celui-ci. Focalisée sur une expérience précise, cette communication abordera également, indirectement, les conditions sociales structurelles favorables à ce type d'entreprise, dans la mesure où leur évocation est un moyen de légitimation pour les protagonistes, soucieux d'ajouter à la légitimation par l'histoire celle par l'"actualité".

La communication s'organise en deux points principaux : présentation de la genèse et du développement de l'OPR-OCR et étude des limites, externes et internes, rencontrées par celle-ci.

Le premier point insiste sur le contexte propice à une mobilisation de ce type : marasme durable des grandes fédérations d'éducation populaire, rencontre de nouveaux entrants fortement dotés en capital scolaire et militant, maintien d'un espace de recherche relativement autonome (au sein de la FFMJC), renouveau général du mouvement social... Dans ce contexte, la rencontre entre des salariés de la FFMJC et Luc Carton, chercheur-militant belge représentant d'une tradition d'"éducation permanente" caractéristique des relations entre Etat, société civile et recherche en Belgique francophone, sert de point de départ à l'importation d'une définition de l'éducation populaire mêlant accents radicaux et éloge des dispositifs délibératifs.

Le second point analyse les résistances externes à l'OPR-OCR (fédérations associatives, abandon progressif de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports, indifférence des partis et syndicats), ainsi que les tensions internes aggravées par l'échec de l'OPR et le cantonnement de l'OCR à un collectif précaire : principalement l'opposition entre agents proches de l'extrême-gauche, tenants d'une prophétie antilibérale agonistique, et représentants d'une culture du consensus, obtenue par le recours à des dispositifs délibératifs, entre Etat et acteurs de la société civile. Ces résistances et ces tensions sont analysées à travers les discours des acteurs et via le décryptage de discours à première vue consensuels, conformes à l'unanimité en vigueur dans l'univers associatif.

Frédéric Chateigner est doctorant en science politique au PRISME-Groupe de Sociologie Politique Européenne (UMR 7012, CNRS-Université Robert Schuman, Strasbourg), et également rattaché au Centre de Sociologie Européenne et à l'équipe "Enquêtes, Terrains, Théories" du Centre Maurice Halbwachs. Ses recherches portent sur les entreprises contemporaines de relance de la catégorie d'éducation populaire en France. Il a récemment publié " L'éducation populaire, combien de citations ?", Agora Débats/Jeunesse, n°44, 2007.